



Samuel Mayol : "On est en train de supprimer le service public de l'enseignement supérieur"

Publié le 27 février 2026 , par **Virginie Fauvel**, propos recueillis pour Localtis

Citoyenneté et services au public, Jeunesse, éducation et formation

Déficits records, gels de postes, fermetures de formations : plusieurs universités alertent sur une situation financière critique. Pour l'auteur de l'essai "Université en crise" et maître de conférences en sciences de gestion à l'Université Sorbonne Paris Nord, la dérive est structurelle. Autonomie des universités mal encadrée, désengagement de l'État, concurrence généralisée : l'université française s'éloigne de sa vocation républicaine, estime Samuel Mayol.



Localtis – Plusieurs universités annoncent aujourd'hui des déficits importants, des gels de postes ou des fermetures de formations. Quel constat peut-on dresser sur la situation de l'université française ?

Samuel Mayol – Sur l'aspect financier, il y a un gros problème. Au moment où les universités sont passées progressivement à l'autonomie avec la loi de 2007 "Libertés et responsabilités des universités" (LRU) ou dite "loi Pécresse", l'État a figé le niveau de subvention correspondant aux charges de l'époque. Or, depuis, les bâtiments se dégradent, les salaires augmentent mécaniquement, comme dans toute la fonction publique. Les coûts progressent, mais les dotations restent identiques. Le fossé se creuse. À cela s'ajoute une autonomie accordée sans véritable formation ni contrôle. Les présidents d'université ont hérité de budgets très importants, sans accompagnement réel de l'État. Résultat : plus de la moitié des universités françaises sont aujourd'hui en déficit et l'État ne fait rien.

Dans votre essai, vous expliquez que l'autonomie s'est traduite par un transfert de responsabilités sans financement suffisant. Assiste-t-on à un désengagement de l'État ?

Oui. D'une certaine façon, il y a une volonté de copier un modèle anglo-saxon, avec des universités totalement autonomes, y compris financièrement. Ce mouvement s'accompagne d'un recours accru aux financements privés. On demande aux entreprises de financer l'enseignement supérieur via la taxe d'apprentissage, mais toutes les écoles privées et les universités publiques sollicitent les mêmes acteurs. Ce n'est pas sain. Cela pourrait être considéré d'ailleurs comme un début de privatisation des universités. Certains présidents d'universités ont de ce fait choisi à un moment donné de fermer des formations non rentables. C'est-à-dire des formations pour lesquelles il n'y a pas de taxes d'apprentissage. Ce qui pose quand même question parce ce que l'université n'est pas qu'un lieu où l'on apprend un métier, c'est aussi un lieu où on apprend à penser.

Vous dites aussi que cette contrainte financière fragilise la liberté académique et la laïcité...

En réalité, effectivement, aujourd'hui, c'est plutôt l'autonomie qui, à mon sens favorise cette dérive-là, plus que les problèmes financiers. En fait, cette autonomie a donné des pouvoirs très importants aux syndicats enseignants, administratifs et étudiants. Elle leur a donné des pouvoirs importants parce que ce sont eux qui sont élus au sein des conseils d'administration. Savez-vous que sur 40 membres d'un conseil d'administration, l'État n'a qu'un seul représentant ? Les autres sont des représentants des différents collèges composant l'université. Par conséquent, le président de l'université est tenu par cette majorité, ce qui signifie indirectement que l'université est devenue un lieu d'enjeux politiques et idéologiques. On assiste à des dérives de plus en plus fréquentes, avec des revendications identitaires, religieuses ou militantes. On voit apparaître des salles de prière, des manifestations liées aux conflits internationaux. Les présidents ferment souvent les yeux, parce qu'ils ont besoin de ces voix pour faire voter leur budget.

Les établissements sont aussi incités à être attractifs, visibles, compétitifs. Cette logique est-elle compatible avec le service public de l'enseignement supérieur ?

En fait, on est en train de faire à l'université ce qu'on a fait avec l'hôpital, ce qu'on a fait avec La Poste, ce qu'on a fait avec la SNCF, ce qu'on a fait avec tous les grands services publics. C'est-à-dire qu'on lui demande d'être rentable et de faire le tri entre les formations qui rapportent de l'argent et celles qui n'en rapportent pas. Vous voyez que les universités s'en sortent très mal, beaucoup sont en déficit. Mais même si cela marchait, cela serait quand même très inquiétant pour les savoirs. Ça voudrait dire qu'il n'y a plus aucun intérêt par exemple, à enseigner la philosophie, sociologie ou l'art à l'université. Or l'université n'est pas qu'un lieu d'apprentissage d'un métier : c'est un lieu de formation de citoyens. Et donc oui, je pense qu'aujourd'hui on est en train de supprimer le service public de l'enseignement supérieur, en réalité.

Les collectivités territoriales sont de plus en plus sollicitées pour soutenir les universités, notamment sur l'immobilier ou la vie étudiante. Est-ce une option ?

Non, ça ne me semble pas juste que les collectivités territoriales soient autant sollicitées pour participer financièrement. Voilà, elles peuvent le faire sur certains projets très ponctuels où l'université va avec une collectivité, avec une ville, mener en place un projet commun. Comme par exemple à Villetaneuse où la ville et le campus sont étroitement imbriqués. Donc voilà, je pense que les relations doivent en rester là en rappelant qu'au départ, les périmètres étaient clairement définis : les écoles primaires, ce sont les mairies ; les collèges, ce sont les départements ; les régions, ce sont les lycées. L'État doit financer les universités. Il n'y a aucune raison que ce soient les impôts locaux qui financent une université, alors qu'une université a une vocation nationale.

Vous plaidez pour préserver l'université comme pilier républicain. Quelle réforme engager en priorité ?

Dans l'idéal, il faudrait supprimer l'autonomie des universités. Dans le raisonnable, il faut au moins l'encadrer strictement. Comme pour une collectivité en déficit, l'État doit reprendre la main. Concrètement, je propose le retour de responsables financiers nommés par Bercy, un référent laïcité désigné par le ministère et une révision de la composition des conseils d'administration. L'université n'appartient pas aux universitaires. Elle appartient à l'État et aux citoyens. Tant qu'on ne changera pas structurellement son fonctionnement, on peut boucher ponctuellement les déficits mais les mêmes dérives se reproduiront.

Voir aussi

ACTUALITÉ LOCALTIS

L'enseignement supérieur public invité à développer ses ressources propres

Jeunesse, éducation et formation

[En savoir plus](#) >

ACTUALITÉ LOCALTIS

Universités françaises : une commission d'enquête bientôt lancée au Sénat

Jeunesse, éducation et formation

[En savoir plus](#) >

ACTUALITÉ LOCALTIS

Parcoursup s'ouvre... sur des universités sous pression : les établissements alertent sur une situation devenue critique

Citoyenneté et services au public, Jeunesse, éducation et formation

[En savoir plus](#) >



Abonnez-vous à Localtis !

Recevez le détail de notre édition quotidienne ou notre synthèse hebdomadaire sur l'actualité des politiques publiques. Merci de confirmer votre abonnement dans le mail que vous recevrez suite à votre inscription.

[Découvrir Localtis](#)

